



25, RUE TREBOIS - 92300 LEVALLOIS-PERRET
TEL : 33 (0)6.77.18.96.11.
ASSOCIATION LOI 1901
WWW.FRANCEFLOORBALL.COM

Assemblée Générale 2011 Convocation

Levallois, le 18 avril 2011

DE : Jérôme JOAILLE, Président de la Fédération Française de Floorball

DESTINATAIRES (avec Droit de Vote) :

- | | |
|---------------------------|---|
| • Gilles BIZOT | PUC Floorball / <u>Comité Directeur</u> – Secrétaire Général FFFL |
| • Nicolas LEVRIER | Lyon Floorball Club / <u>Comité Directeur</u> |
| • Laetitia GONDARD | Saint-Etienne Floorball / <u>Comité Directeur</u> |
| • Manuel ALEXANDRE | CLAP Nantes / <u>Comité Directeur</u> |
| • Guy JAYME | Marseille Floorball / <u>Comité Directeur</u> |
| • Guenaël WAGNER | IFK Paris |
| • Jan LINTYMER | Dragons Bisontins |
| • Nicolas GABILLON | Club de Floorball Orléanais |
| • Laurent MORISSEAU | Ericsson Vikings |
| • Stéphane WILLIAMSON | Nordiques FC |
| • Nicolas MUÑOZ | Grizzlys du Hainaut |
| • Pierre-François LEBLANC | Hoplites d'Ambiani |
| • Manuel FERNANDEZ | Grenoble Grésivaudan Floorball |
| • Quentin LACARBONA | Caen Floorball |
| • Guillaume MIRABEL | Floorball Club Biterrois |
| • Guillaume ALBERT | SUC Floorball |
| • Sylvie DESBIOLLES | Dahuts du Lac |
| • Jean-François LANGLOIS | Rennes Floorball Club |
| • Eric POUCHOT | Chambery Floorball Club |
| • Thibault VAN NEDERVELDE | Phoenix de Wasquehal |

A l'heure de cette convocation, la Ligue Rhône-Alpes n'est pas représentée. Elle pourra éventuellement l'être d'ici à l'AG, en fonction de son éventuelle restructuration

INVITES (avec Voix Consultative) :

- | | |
|----------------------------|--|
| • Gregory CHARDON | <u>Comité Directeur</u> - Trésorier FFFL |
| • Jean-Marie FRASSE-SOMBET | <u>Comité Directeur</u> - Médecin Fédéral FFFL |
| • Vincent MOYON | <u>Comité Directeur</u> |
| • Arnaud FOULONNEAU | Commission des Compétitions |
| • Jean-Marie COURTEILLE | Commission Arbitrage & Règles du Jeu |
| • Cédric MAIRE | Commission Arbitrage & Règles du Jeu |
| • Patrick DROZ | Commission Arbitrage & Règles du Jeu |
| • Christian SCHULTZ | Commission Formation |
| • Aurélie BOUCHER | Commission Floorball Féminin |
| • Roberto MEZQUITA | Commission des Sélections Nationales |
| • Michael LANINI | Commission des Sélections Nationales |
| • Erwan LECUYER | Laxou Floorball |
| • Jérôme CHAVANT | Lapeyrouse-Fossat Floorball |
| • Vincent GRIEU | SCA 2000 Evry |
| • Nathalie CASTEX | Aurillac Floorball Club |
| • Marc de NAVACELLE | Indépendant |



Chers amis,

J'ai le plaisir de vous adresser par le présent courrier, la convocation à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Floorball, édition 2011.

Paris, Samedi 18 Juin 2011

11h00 – 16h00

Le lieu exact de cette AG vous sera communiqué dans les meilleurs délais.

Sont destinataires principaux, les Présidents des Clubs affiliés au jour de cette convocation et des Ligues Régionales et Comités Départementaux existants. Pour rappel, chacun de ces groupements peut :

- être représenté par son président,
- être représenté par une autre personne porteuse d'une délégation signée par son président,
- porter la procuration d'un et un seul autre groupement, préalablement délivrée par le président du groupement absent.

Ces personnes détiennent un droit de vote en fonction du barème défini par nos Statuts pour les Clubs et équivalent à une voix pour les Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Sont invités avec voix consultative les membres du Bureau Fédéral et du Comité Directeur qui ne sont pas déjà représentants d'un club, les membres de Commission (hors Discipline), ainsi que les représentants des clubs en création et non affiliés à la FFFL à ce jour.

La présence d'accompagnateurs et d'auditeurs est envisageable, dans la limite des places disponibles, le préalable étant d'en avvertir le Bureau parallèlement à votre réponse.

Vous trouverez ci-après, une première approche de l'Ordre du Jour. Parallèlement à votre réponse concernant votre participation, vous avez la possibilité de soumettre des questions supplémentaires au Bureau Fédéral qui se chargera de les intégrer, le cas échéant, dans l'ODJ définitif. En même temps que la confirmation du lieu, vous recevrez prochainement les comptes de l'exercice 2010 et du prévisionnel 2011 en vue de leur approbation.

Je vous invite en outre à prêter particulièrement attention aux informations relatives au Championnat et à la préparation de la saison 2011 2012, ainsi qu'aux dispositions relatives aux élections.

Je vous remercie de bien vouloir apporter votre réponse au plus tard 15 jours avant la date de l'AG, soit le Vendredi 3 Juin. Vous le savez, la FFFL c'est vous, c'est pourquoi j'espère pouvoir compter sur votre réponse positive et votre participation active à ce rendez-vous essentiel pour la vie de notre fédération.

Cordialement,

Jérôme Joaille
Président de la F.F.FL



Ordre du Jour Prévisionnel

1. **Introduction & Bilan Général**
2. **Développement**
 - Clubs et licenciés
 - Reconnaissance institutionnelle
3. **Finances**
 - Bilan et perspectives
 - Approbation des Comptes
4. **Administration de la FFFL**
 - Montant des Cotisations
 - Point sur les Commissions : composition, fonctionnement
 - Election du Comité Directeur

PAUSE DEJEUNER

- Election du Président
5. **Marketing & Communication**
 - Sponsoring
 - Site Internet & Page Facebook
 6. **Formation**
 - Plan de formation animateurs, éducateurs, entraîneurs
 - Arbitrage
 7. **Floorball Féminin**
 - Bilan et Projets
 8. **Jeunes**
 - Bilan et Projets
 9. **Sélection Nationale**
 - Point sur le « Cycle 2012 »
 10. **Championnat**
 - Bilan sportif de la saison 2010-2011
 - Bilan de l'arbitrage et objectifs d'amélioration
 - Point sur les inscriptions pour 2011-2012
 - Débat sur la formule sportive et le calendrier 2011-2012



Préparation de la saison 2011 2012 de Championnat de France

1. Inscriptions

Les inscriptions doivent être officiellement adressées au Bureau Fédéral, avant le Vendredi 17 Juin minuit.

Elles peuvent être adressées par email, et préciseront le nombre d'équipes que le club souhaite engager.

Si la formule sportive et le calendrier seront définis en fonction des inscriptions et du débat qui se tiendra à l'occasion de l'Assemblée Générale, les clubs sont toutefois invités à :

- considérer les principes généraux d'organisation des saisons précédentes comme une base de travail pour la saison prochaine
- questionner la Fédération en cas d'interrogation de nature à remettre en cause la participation d'une équipe au championnat

2. Candidatures d'organisation

Saison régulière

Les clubs candidats à l'organisation d'un tour de saison régulière sont invités à le préciser en même temps que leur inscription d'une ou plusieurs équipes.

Il est possible de proposer l'organisation de plusieurs tours.

Toute information déjà connue sur les dates souhaitées ou bien à éviter est naturellement bienvenue.

Le règlement du Championnat 2010-2011 définit un cahier de charge d'organisation des tours qui servira de base au règlement 2011-2012. Les clubs sont invités à le consulter avant de déclarer leur candidature.

La sélection des lieux se fera après l'AG en fonction des impératifs de calendrier notamment. Il est possible que toutes les candidatures ne puissent pas être honorées, même si l'objectif est d'offrir au plus grand nombre la possibilité d'organiser une manifestation.

Play-offs

Les clubs candidats à l'organisation des play-offs 2011-2012 sont invités à se déclarer dans le même temps. La détermination du lieu se fera après une étude un peu plus approfondie de la capacité des candidats à accueillir cet événement majeur de la saison.

Il serait souhaitable que l'édition 2012 se déroule en province, après 2 années consécutives à Paris.

3. Formule de Championnat

L'Assemblée Générale permettra à chacun d'émettre des remarques quant à la formule de championnat qui devra ensuite être définie pour la Division 1 et pour la Division 2.

La Commission des Compétitions fera tous les efforts possibles pour intégrer un maximum de demandes et de contraintes d'une part, et pour officialiser la formule et le calendrier prévisionnel avant la fin du mois de juin 2011, d'autre part.



Elections

1. Comité Directeur

Durée de Mandat

La durée de mandat proposée pour cette élection est d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale électorale.

Comme précédemment, l'objectif est de tenir compte de la jeunesse et de l'évolution potentiellement rapide de notre structure, en ne figeant pas sur une durée longue la liste des dirigeants élus. L'expérience montre que ce principe de mandat court n'a jusqu'à présent gêné en rien l'activité de la Fédération.

Candidatures

Cf. Article 3.2 du Règlement Intérieur de la FFFL.

Les candidatures doivent être reçues ou déposées à la F.F.FL au moins 30 Jours avant la date de l'Assemblée Générale, soit le 18 mai au plus tard

Ces candidatures peuvent être adressées par courrier ou par mail, et doivent être validées par le groupement auquel le candidat est affilié.

Déroulement de l'élection

Cf. Article 3.3 du Règlement Intérieur de la FFFL.

Les 9 membres du Comité Directeur sont élus par un scrutin à bulletin secret.

Chaque membre doté d'un droit de vote se voit remettre un nombre de bulletins identiques, équivalent au nombre de voix dont il dispose d'après le barème défini à l'article 2.1.1.2 des Statuts de la F.F.FL.

Sur chaque bulletin il coche les candidats pour lesquels il souhaite voter en respectant la présence parmi eux, d'un médecin fédéral, et d'une proportion d'hommes et de femmes correspondant à celle observée au sein de l'ensemble des licenciés de la F.F.FL (informations précisées lors de l'AG).

2. Président

Durée de Mandat

(Cf. Comité Directeur)

La durée de mandat proposée pour cette élection est de un an.

Candidatures

Cf. Article 4.2 du Règlement Intérieur de la FFFL.

Le candidat à la présidence est choisi parmi les membres du Comité Directeur qui propose ce candidat au vote de l'Assemblée Générale.

Déroulement de l'élection

Cf. Article 4.2 du Règlement Intérieur de la FFFL.

Le Président est ensuite élu par l'Assemblée Générale, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés.